



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-QUATRE JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 juillet 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Gratienne BASTARD-ROSSET, Stéphane BOLLARD, Carole DUPRÉ, Guillaume PERISSE ;

Procuration (1) : Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS à Yvette GOLLIET ;

Absents (3) : Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Séverine SAOS, André BOCHET-CADET ;

Monsieur Claude CHARBONNIER a été élu secrétaire de séance.

N°2025/049-24/07

**Objet : SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT – Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service
EAU 2024 ALEX – RPQS EAU 2024**

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Claude CHARBONNIER rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,

Après présentation du rapport

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER

*Le secrétaire de séance
Claude CHARBONNIER*



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 29/07/2025
ET PUBLICATION LE 29/07/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2025049
Objet :	ADOPTION RPQS 2024 SERVICE EAU
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	074-217400035-20250724-DEL2025049-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	980 o
Nom métier : 074-217400035-20250724-DEL2025049-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	98.1 Ko
Nom original : DEL2025.049 ADOPTION RPQS EAU 2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-074-217400035-20250724-DEL2025049-DE-1-1_1.pdf		
Annexe (Rapport de présentation)	application/pdf	825.9 Ko
Nom original : RPQS__eau_potable_2024_20250718_082122.pdf		
Nom métier :		
21_RP-074-217400035-20250724-DEL2025049-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 juillet 2025 à 16h23min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 juillet 2025 à 16h44min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 juillet 2025 à 16h44min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 juillet 2025 à 16h56min10s	Reçu par le MI le 2025-07-29